

Fiche de procédure

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Règlement	2008/0168(CNS)	Procédure terminée
Protection contre le faux monnayage: médailles et jetons similaires aux euros, extension aux États membres non participants		
Modification Règlement (EC) No 2183/2004	2004/0011(CNS)	
Sujet		
5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro		
7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon		

Informations techniques	
Référence de procédure	2008/0168(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 2183/2004 2004/0011(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 308
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/6/66067